



Labège, le 27 mars 2019

Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 26 mars 2019
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Elodie CAMBOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Éric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Laure DELOBETTE, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT (arrivé à 20h0), Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laure FRENDRO-ROSSO, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Karine ROVIRA, Vincent VIALA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN , Laurent GONZALEZ, Béatrice HONTARREDE,

Absents excusés ayant donné procuration :

Christine MASOT à Élodie CAMBOU

Marc PRIDO à Éric CHERDO

Désignation du Secrétaire de séance :

 Vincent VIALA est désigné Secrétaire de séance.

[M. le Maire ouvre la séance en faisant part au conseil municipal des informations suivantes :](#)

[Police municipale :](#) le conseil municipal est informé que Thierry Moles a été nommé responsable du service de police municipale.

[Abribus :](#) celui du bas de l'allée Chantecaille a été remis en place et la municipalité est remerciée pour son action.

[Capteurs d'air :](#) la campagne a été effectuée entre le 11 et le 25 mars dans le cadre du projet eNOVA.

[Inauguration de la mairie :](#) celle-ci aura lieu le 13 avril prochain à 11h00, l'ensemble des habitants sera invité.

Dispositif anti moustiques : des appareils seront mis en place dans le parc de la mairie afin de préserver cet endroit durant la période où les moustiques sont présents et gênants.

Monsieur le Maire rappelle enfin que les élections européennes auront lieu le 26 mai prochain et demande aux conseillers municipaux de s'inscrire sur la liste pour la tenue des bureaux de vote.

Avant de commencer l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire présente les procurations et précise que M. Baudeau s'excuse.

I. Administration Générale

1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19.02.2019

Approbation à l'unanimité

2/ Rétrocession d'une concession au cimetière communal

Approbation à l'unanimité. M. Ducert étant arrivé après, il n'a pas pris part au vote.

3/ TAE - Projet Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B : Avis de la Commune de Labège sur l'évaluation environnementale

Approbation à l'unanimité

II. Ressources Humaines

4/ Délibération objectifs collectifs 2019: la prime d'intéressement à la performance collective des services.

Approbation par 18 voix favorables et 4 abstentions.

Il est alors indiqué que la commission du personnel, à la demande du Maire, doit travailler sur l'amélioration des critères quantitatifs liés aux objectifs collectifs et de la mesure de la quantification des résultats attendus.

5/ Modification de la convention liée au service commun "prévention au sein de la police municipale de la Commune de Labège" créé par délibération le 15/11/2016 et modifiée le 04/07/2017-Avenant n°2

Approbation à l'unanimité

III. Culture

6/ Projet Africa 2020 Maison Salvan

Approbation à l'unanimité

7/ Mandat spécial : déplacement à Dakar dans le cadre du projet Africa 2020

Approbation à l'unanimité

Il est indiqué que Renaud Dardel n'a pas pris part au vote.

IV. Voirie

8/ Création d'un feu appel piétons et cycles entre le carrefour RD16 /avenue Louis Couder et l'impasse Beauséjour

Approbation à l'unanimité

Il est précisé que la traversée piétons à hauteur de l'îlot central à créer sur la voie fera l'objet d'une amélioration de la sécurisation.

9/ Construction d'une piste cyclable entre le giratoire de la RD57 et l'avenue Georges Brassens - Demande de subvention

Approbation à l'unanimité

V. Comptabilité Finances

10/ Présentation synthétique de Compte Administratif 2018 et du Budget Primitif 2019

Le conseil municipal prend connaissance du document ci-joint.

11/ Approbation compte de gestion 2018

Approbation par 19 voix favorables et 3 abstentions.

12/ Compte de gestion 2018 régie transport

Approbation à l'unanimité

13/ Compte administratif 2018 de la Commune

Approbation par 18 voix favorables et 3 abstentions. Monsieur le Maire s'est retiré de la salle durant le vote.

14/ Affectation du Résultat 2018

Approbation par 19 voix favorables et 3 abstentions.

15/ Vote des taux des taxes communales pour 2019

Approbation à l'unanimité

16/ Vote d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour la construction de la nouvelle salle des fêtes

Approbation à l'unanimité

17/ Vote du budget primitif 2019

Approbation par 19 voix favorables et 3 abstentions.

Lorsque les subventions aux associations sont présentées les personnes suivantes ne se sont pas prononcées :

M. Fathi Aïdli pour l'association « BLAC »

M. Yannick Chatelet pour l'association « FCPE »

M. Jean-Louis Astor pour l'association « ACCUEIL »

M. Yannick Chatelet pour l'association « JUDO CLUB »

M. Yannick Chatelet fait également savoir qu'il vote contre la subvention accordée en 2019 au club de foot de Labège.

18/ Association du personnel communal-subvention 2019-Approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité

19/ Association Délires d'encre-subvention 2019-Approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité

20/ Association COF- subvention 2019-Approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité

21/ Association OGEC-Subvention 2019-Approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité

Monsieur Henri de Ferluc n'a pas pris part au vote.

22/ Association AEL- Subvention 2019- Approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité

VI. Marchés, travaux et service en délégation

Le conseil municipal prend acte des délégations jointes à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été atteint Monsieur le Maire donne la parole aux conseillers municipaux.

1/ Rondins pour délimiter les fleurs plantées au centre commercial de l'Autan : de nouveaux équipements viendront compléter ceux qui ont été mis en place.

2/ ALSH : il est confirmé que l'accueil provisoire de la structure intercommunale se fera dans les locaux scolaires hors des classes en intégrant le bâtiment de l'ALAE.

M. le Maire donne ensuite la parole au public.

Il est indiqué que des gravats se trouvent sur la voie d'accès de la station d'épuration et que des déchets sauvages ont été repérés. Des actions des services municipaux sont en cours.

La séance est levée à 23H 15.